

Demande de location

Box – Garage – Place de parc

Adresse du box ou place de parc : _____

Date d'entrée souhaitée : _____

Emplacement N° : ____ (si sur liste d'attente ne pas renseigner)

Informations personnelles		
	Demandeur	Conjoint / Co-débiteur Co-locataire / Occupant <i>Biffer ce qui ne convient pas</i>
Nom		
Prénom		
Adresse actuelle: Rue NPA / Localité		
Email		
Tél. mobile		
Tél. privé		
Tél. professionnel		
Date de naissance		
Nationalité et lieu d'origine		
Permis de séjour	<input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> Autre:	<input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> L <input type="checkbox"/> N <input type="checkbox"/> Autre:
Etat civil	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Partenariat <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Partenariat <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)
Mesure de protection de l'adulte. Si oui de quelle portée, nom et adresse du curateur		
Date d'entrée souhaitée		
Durée souhaitée		
Nombre de clés souhaitée	<input type="checkbox"/> 1 clés	<input type="checkbox"/> 2 clés
Type d'utilisation : Les garages sont destinés au stationnement et au stockage d'objets non sensibles à l'humidité. Une humidité modérée peut être présente en raison des variations de température. Les garages sont neufs et conformes aux normes. Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages sur des objets sensibles à l'humidité. Prenez cela en compte pour vos besoins de stockage	<input type="checkbox"/> Garage	<input type="checkbox"/> Dépôt (Merci de spécifier quel genre de matériel vous souhaitez stocker ci-dessous)

Le(s) demandeur(s) autorise(ent) par sa(leur) signature(s) la société OF-D Sàrl à demander des renseignements sur son(leur) compte en vue de la location de l'objet précité. Il(s) certifie(nt) que les renseignements transmis sont conformes à la réalité et qu'aucune(s) des indications n'est(sont) susceptible(nt) d'induire en erreur le bailleur ou son représentant. Le bail ne sera réputé parfait qu'une fois signé par le locataire et le bailleur, respectivement son représentant. Par sa signature le locataire accepte ces conditions de mise en location qui valent ainsi reconnaissance de dette au sens de l'article 82LP. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Liste des pièces justificatives à fournir, des conditions générales et engagements au verso.

Documents à fournir

Pour chaque personne partie prenante du bail: Demandeur, Conjoint, Co-débiteur, Co-locataire ou et Occupant

- Copie d'une pièce d'identité.
- Copie du permis de résidence pour étrangers.
- Un exemplaire daté et signé du Règlement d'utilisation des garages-boxes, ci-joint.

Conditions générales

Ce document ne constitue pas un engagement de la gérance de louer l'objet au demandeur.

Un montant de Fr. 50.- hors TVA sera facturé au locataire lors de l'établissement du contrat pour couvrir les frais administratifs. L'établissement et l'envoi d'un contrat donnent droit à une dédite de Fr. 50.- hors TVA en cas de renonciation par le(s) locataire(s), à titre de dédommagement.

Moyen de paiement du loyer et des charges:

- Ordre bancaire, postal, permanent, LSV par paiement postal (frais de 5.- HT par bulletin de versement)

Dépôt de garantie (3 mois de loyer net) par Banque Swiscaution Firstcaution Autre: _____

Uniquement demandé pour les garages pas pour les places de parc

La remise des clés en cas d'acceptation du dossier et de signature du bail ne sera effectuée qu'à conditions que (preuve originale à l'appui):

- Le premier loyer soit payé.
- La garantie soit déposée comme convenu.

Règlement d'utilisation des Garages-Boxes-Place de parc

En tant que locataire d'un ou de plusieurs garages-box, vous vous engagez à :

- I. Utiliser paisiblement les emplacements loués.
- II. Ne pas stationner votre véhicule sur des places non identifiées. Il vous est possible de stationner devant le garage que vous louez, pour autant que vous ne gênez pas l'accès des autres locataires à leur(s) garage(s)-box.
- III. Ne pas nuire à la circulation des zones communes en laissant stationner un véhicule ou en déposant une quelconque marchandise.
- IV. N'utiliser l'emplacement loué que pour l'usage auquel il est destiné, et n'y apporter aucune modification sans consentement du bailleur. Notamment, le perçage des parois, du sol, du plafond et de la porte est interdit.
- V. Ne rien entreposer sur le toit du garage lui-même.
- VI. Maintenir en bon état les lieux ou emplacements loués et les rendre en fin de location en bon état.
- VII. Avertir immédiatement, par mail ou sms, le bailleur en cas de dégradations ou sinistres dans les lieux loués.
- VIII. Procéder, sans délai et à vos frais, à la remise en état des lieux détériorés, en cas de sinistre ou de dégradations découlant de votre propre utilisation.
- IX. Respecter le silence et n'occasionner aucune nuisance sonore entre 21 h et 7 h du matin ainsi que les dimanche et jours fériés.
- X. **Le box dispose de son propre compteur électrique, l'électricité vous est refacturée à votre départ ou lorsque le montant est suffisamment élevé.**
- XI. Vu le type d'objet le bail sera systématiquement résilié pour le délai légal dès le 3ème rappel de paiement. Nous vous conseillons de mettre en place un ordre permanent pour éviter les rappels.

Par votre signature, vous attestez avoir lu et compris ces règles d'usage. L'exemplaire en page 3 reste en votre possession.

Lieu et date

Signature demandeur

Signature co-demandeur

Règlement d'utilisation des Garages-Box-Place de parc

En tant que locataire d'un ou de plusieurs garages-box, vous vous engagez à :

- I. Utiliser paisiblement les emplacements loués.
- II. Ne pas stationner votre véhicule sur des places non identifiées. Il vous est possible de stationner devant le garage que vous louez, pour autant que vous ne gênez pas l'accès des autres locataires à leur(s) garage(s)-box.
- III. Ne pas nuire à la circulation des zones communes en laissant stationner un véhicule ou en déposant une quelconque marchandise.
- IV. N'utiliser l'emplacement loué que pour l'usage auquel il est destiné, et n'y apporter aucune modification sans consentement du bailleur. Notamment, le perçage des parois, du sol, du plafond et de la porte est interdit.
- V. Ne rien entreposer sur le toit du garage lui-même.
- VI. Maintenir en bon état les lieux ou emplacements loués et les rendre en fin de location en bon état.
- VII. Avertir immédiatement, par mail ou sms, le bailleur en cas de dégradations ou sinistres dans les lieux loués.
- VIII. Procéder, sans délai et à vos frais, à la remise en état des lieux détériorés, en cas de sinistre ou de dégradations découlant de votre propre utilisation.
- IX. Respecter le silence et n'occasionner aucune nuisance sonore entre 21 h et 7 h du matin ainsi que les dimanche et jours fériés.
- X. **Le box dispose de son propre compteur électrique, l'électricité vous est refacturée à votre départ ou lorsque le montant est suffisamment élevé.**
- XI. Vu le type d'objet le bail sera systématiquement résilié pour le délai légal dès le 3ème rappel de paiement. Nous vous conseillons de mettre en place un ordre permanent pour éviter les rappels.

Par votre signature, vous attestez avoir lu et compris ces règles d'usage.

VEUILLEZ CONSERVER CET EXEMPLAIRE POUR VOUS